



Hannah Toledano

Avocate

Bureau

Montréal

Tél.

514.841.6522

Courriel

htoledano@dwpv.com

Expertise

Règlement de différends

Barreau

Québec, 2017

Hannah consacre sa pratique grandissante aux divers aspects du litige.

Elle prête assistance à des clients à l'occasion de différends commerciaux et contractuels, de litiges portant sur la responsabilité associée aux produits ainsi que d'actions collectives.

Au cours de l'été 2016, elle a travaillé au sein du Groupe Aldo dans le cadre de notre programme de détachement à l'intention des étudiants.

MANDATS REPRÉSENTATIFS

Membres des équipes nationales de natation artistique

Représentation à titre pro bono de cinq membres des équipes nationales de natation artistique (auparavant appelée nage synchronisée) du Canada dans le cadre d'une action collective contre leur organisme sportif national, Natation Artistique Canada (NAS), auquel elles reprochent d'avoir omis de les protéger, elles et leurs collègues athlètes, contre l'abus psychologique, la négligence et le harcèlement.

Le Groupe Aldo Inc.

Représentation de Le Groupe Aldo Inc. dans le cadre de la restructuration réussie de celle-ci en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*.

Institut d'insolvabilité du Canada

Représentation de l'Institut d'insolvabilité du Canada, à titre d'intervenant devant la Cour d'appel du Québec, concernant la controverse québécoise relative à l'application de l'article 243 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et, plus précisément, quant au droit des créanciers hypothécaires de faire nommer un séquestre et de leurs obligations quant au respect des délais en matière de préavis hypothécaires.

Cuir Bentley Inc.

Représentation de Cuir Bentley Inc., détaillant montréalais de valises, de sacs à main et d'accessoires de voyage, relativement à sa restructuration en une nouvelle entité dans le but de conserver 160 de ses 250 magasins partout au Canada.

Compagnie d'Immeuble Bona Itée

Représentation de Compagnie d'Immeuble Bona Itée dans le cadre de la réclamation d'une indemnité de 27 millions de dollars suivant l'expropriation par la ville de Montréal d'un grand terrain vacant dans Griffintown en vue de sa conversion en parc public.

Mine Canadian Malartic

Représentation de Mine Canadian Malartic, mise en cause dans une demande de contrôle judiciaire visant à obtenir l'annulation d'un décret du gouvernement.

Restructuration Deloitte inc.

DAVIES

Hannah Toledano

Avocate

Bureau

Montréal

Tél.

514.841.6522

Courriel

htoledano@dwpv.com

Représentation de Restructuration Deloitte inc., en qualité de séquestre de SPG International Ltée.

Bluberi Group Inc.

Représentation avec succès de 9354-9186 Québec inc. et de 9354-9178 Québec inc. (anciennement connues sous les noms Bluberi Jeux et Technologies inc. et Groupe Bluberi inc.) concernant (i) le pourvoi interjeté devant la Cour suprême du Canada et (ii) leurs efforts de restructuration aux termes de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC). Les juges de la Cour suprême ont unanimement rendu, sur le banc, leur décision en faveur de nos clients et ont renversé le jugement de la Cour d'appel.

Geneviève Simard, Amélie-Frédérique Gagnon, Gail Kelly et Anna Prchal

Représentation d'Amélie-Frédérique Gagnon, de Gail Kelly, d'Anna Prchal et de Geneviève Simard, comptant parmi les victimes de l'ancien entraîneur de ski Bertrand Charest. Il a été reconnu coupable d'agression sexuelle sur des athlètes et condamné à 12 ans d'emprisonnement. Davies agit à titre bénévole.

Groupe Vision New Look Inc.

Représentation de Groupe Vision New Look Inc., plus grand détaillant de produits de l'optique au Québec, relativement à une action collective intentée demandant le remboursement de tous les frais exigés pour des médicaments et des services liés à la prestation de services de l'optique à des consommateurs entre 2012 et 2015.

DISTINCTIONS

Benchmark Canada — Prix de la cause la plus influente de l'année (2020) — Récipiendaire

Best Lawyers: Ones to Watch — Litige, actions collectives; litige, droit des sociétés/droit commercial; responsabilité du fait des produits

MATIÈRE À RÉFLEXION

La Cour d'appel tranche la controverse québécoise quant à l'applicabilité des exigences du CCQ à la nomination d'un séquestre au terme de l'art. 243 LFI
21 juil. 2020

La Cour supérieure refuse d'annuler le décret permettant le projet d'agrandissement de la mine Canadian Malartic
23 mai 2019

FORMATION

Université de Montréal, LL.B. (mention au Tableau d'honneur), 2016

Université de Montréal, B.Sc. (mention au Tableau d'honneur) (biochimie moléculaire), 2013